

LE PLAN VIGIPIRATE

Le niveau Vigipirate "sécurité renforcée - risque attentat " s'applique sur l'ensemble du territoire. Dans ce cadre, les équipes enseignantes mettent en place des mesures pour renforcer au mieux la sécurisation de l'école :

- l'accueil à l'entrée est assuré par un adulte,
- un contrôle visuel des sacs peut être effectué,
- vérification de l'identité des personnes étrangères à l'école
- fermeture de l'école en dehors des heures d'entrée et de sortie.

Une attention particulière doit être portée aux abords de l'école en évitant tout attroupement préjudiciable à la sécurité des élèves.

LE PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÛRETE - PPMS

Dans toutes les écoles, un PPMS est rédigé et actualisé chaque année. Il fait l'objet d'exercices de simulation, en plus des exercices incendie.

Le PPMS a pour objectif la mise en sûreté des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours.

Les exercices doivent permettre d'acquérir des réflexes de protection face à un **risque majeur** (tempête, inondation, accident technologique, etc.) et face à une **intrusion malveillante** ou un **attentat**.

Les exercices sont adaptés à la situation de l'école, et au risque envisagé. Ils peuvent prévoir une **mise à l'abri**, un **confinement** ou une **évacuation** vers un lieu prédéfini.

LES BONS REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR.

- x Ne vous rendez pas sur les lieux de l'événement, vous vous mettriez en danger.
- x Ne cherchez pas à récupérer vos enfants. Le plan de mise en sûreté est activé dans l'école, les enseignants connaissent les consignes à suivre.
- x Ne téléphonez pas afin d'éviter l'encombrement des réseaux et de permettre aux secours de s'organiser.
- x Écoutez la radio et respectez les consignes de sécurité transmises par les autorités.
(FRÉQUENCE France Bleu : 107,1Mhz)

